

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

\*\*\*\*\*

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 15 février 2023

**OBJET :**

**ELECTION DES REPRESENTANTS  
AU COMITE CONSULTATIF DES POMPIERS**

**20230004**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze février,  
à 19H30, le Conseil Municipal légalement  
convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANCOIS, Maire

Étaient présents : BOURGEOIS Rose, BRIERE Matthieu, DELACOURT Marc, DUPLAN  
Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FRANÇOIS Christine, GARCIA Nathalie,  
GAROUTTE Agnès, GIRARD Jean-Yves, HERVIS Jean-Pierre, LARIVE Bruno, MARQUIS  
Gérard, PERINELLE Patricia, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie.

Absent : NEDIALKOVA Krassi

Pouvoir : BOYET Jérôme donne pouvoir à GARCIA Nathalie, GRUFFAT Henri donne pouvoir  
à GIRARD Jean-Yves, JULLIEN Valérie donne pouvoir à GAROUTTE Agnès, MENUT  
Brigitte donne pouvoir à MARQUIS Gérard, PAYRE Raphael donne pouvoir à LARIVE Bruno,  
VERDENET Clotilde donne pouvoir à QUEIREL Elodie.

Secrétaire de Séance :

*Date de convocation du Conseil : 10/02/2023*

*Nombre de conseillers : 23*

*Nombre de présents : 16*

*Pouvoirs : 6*

La Maire invite l'assemblée à élire un membre au Comité Consultatif Communale des Sapeurs-  
Pompiers présidé par la Maire suite à la démission de Madame Chloe FLACEAU qui était  
membre depuis le 20 janvier 2022. Pour mémoire, ont été élus Raphaël PAYRE, Jean-Pierre  
HERVIS et Elodie QUEIREL.

Pour rappel, ce comité est compétent pour donner un avis sur toutes les questions relatives aux  
Sapeurs-Pompiers volontaires du corps communal, à l'exclusion de celles intéressants la  
discipline. Il donne son avis sur le règlement intérieur du corps communal et sur les changements  
de grade jusqu'au grade de capitaine. Il est composé à nombre égal d'élus et de représentants  
élus des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal.

Il se réunit au moins une fois par semestre.

Accusé de réception en préfecture  
001-210102752-20230215-20230004-DE  
Date de réception préfecture : 21/02/2023

S'est présentée : Valérie JULLIEN,  
Les résultats du vote du Conseil Municipal sont les suivants :  
Nombre de suffrages exprimés : 23  
Majorité absolue : 12  
Le candidat a obtenu 22 voix.

**En conséquence, est proclamé élu membre du Comité Consultatif Communale des Sapeurs-Pompiers : Valérie JULLIEN.**

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A NEYRON, le 15 février 2023.

La Maire

Christine FRANÇOIS.

Transmission à la Préfecture le :  
Réception par la Préfecture le :

  
